

M. Bonnet
Aulamp a Sprangé le
20^e d'Octob^r 1708

678

Copie

onsieur:

J'ay peins Son Ex^{te} dans la meilleure humeur qu'il m'a été possible d'espier
durant le loisir que je me suis donné à vous faire réponse; mais il m'a
tranché si court, par un. cela ne vauld rien, que c'est chose de mauvais
exemple qu'un jeune homme serve en mesme temps en deux armées.
que quand Mess^{rs} le Roy seroit Roy d'Europe ou de Canada. je n'estime
pas que l'on gratifiast sa Ma^{te} d'aucune prolongation de congé. de
quoy je seray moins en peine quand vous croirez d'une façon non
implicite, mais absolue et enuennote. que je me suis employé en
cette sollicitation avec ce que j'ay d'ord^s de Let^{rs} à l'effect de vos
recommandations. pour mériter la faveur d'enre ~~recevoir~~.

